



Association des Amis d'Allègre
Mairie d'Allègre
4 rue Baptiste Marcet
43270 ALLEGRE

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 mars 2019 à 17h00

Les adhérents de l'association **Les Amis d'Allègre** se sont réunis en assemblée générale le 9 mars 2019.

Une fois la feuille de présence remplie la réunion débute à 17h30.

Deux pouvoirs ont été adressés aux membres présents : Suzanne Leydier et Alban Cassus Soulanis. 17 personnes sont présentes ou représentées, le quorum est donc atteint.

Le Président, Michel Crohas, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale

Il procède alors à la lecture de son rapport moral.

I. RAPPORT MORAL

- Je vais souligner les événements importants de notre histoire récente, en commençant par celui qui a bouleversé notre petite communauté, la disparition soudaine de Jean-Pierre Debost, membre très actif du bureau de l'association. Il s'appliquait inlassablement à proposer des actions visant à la sauvegarde du patrimoine de notre petite Cité de Caractère et consacrait beaucoup de son temps à la tenue du site informatique et à son enrichissement. Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.
- Nous continuerons à maintenir le site au niveau de qualité dont sa fréquentation témoigne. A noter que l'ensemble des éléments du site, soit 90 Go, a été sauvegardé sur disque dur avec l'aide d'Alain Bernard. J'ai aussi récupéré sur clef USB tous les éléments permettant d'accéder au site.
- Sans vous, adhérents de l'association, notre action manquerait des ressources nécessaires, non seulement financières mais aussi humaines. Vous avez toujours su répondre à nos sollicitations, en atteste la dernière souscription à l'acquisition de livres rares de la bibliothèque d'Yves V d'Allègre.
- Votre concours est aussi précieux dans l'accompagnement de la poursuite des objectifs de l'association que sont la défense et la valorisation du patrimoine de la cité. Les enjeux et défis présents liés à la désertification du centre bourg et de son périmètre historique, sont l'affaire de tous.

- Je voudrais rappeler l'engagement des responsables de la commune dans la mise en valeur du patrimoine et l'embellissement de l'espace urbain. Les organismes publics, tels la DRAC, sont aussi très soucieux d'appuyer les initiatives locales par leur encadrement administratif et par les subventions qu'ils ont récemment dégagées pour la revitalisation du centre bourg.
- L'animation de la saison touristique mobilisera comme chaque année nos énergies dans l'accompagnement des visiteurs lors de leur découverte d'Allègre, mais aussi dans leur parcours au sein d'un site volcanique unique, entre mont Bar et mont Baury.
- Enfin nous contribuerons au regain d'animation et de socialisation que le futur lieu d'accueil de la Coccinelle devrait susciter.

II. RAPPORT D'ACTIVITE

- Nous espérons que quelqu'un d'entre vous veuille bien se charger d'assurer la tenue du site des Amis d'Allègre ; un contact avec le web master Patrick Rossi sera pris afin de faire le point des derniers aménagements et des éventuelles modifications à envisager.
- La statue de la vierge de Ravel a fait l'objet de l'expertise de spécialistes mandatés par la DRAC et une subvention a été attribuée pour sa remise en état. C'est la restauratrice Anne Elsener qui en sera chargée. Il est rappelé que la propriété de la statue a été transférée des Amis d'Allègre à la municipalité afin de permettre l'obtention de subvention.
- La souscription lancée pour l'acquisition de deux ouvrages provenant de la bibliothèque privée d'Yves V d'Allègre a permis de recueillir la somme de 440 euros.
- Les visites guidées du bourg à la période estivale ont capté l'intérêt d'un large public et seront reconduites la saison prochaine. L'information sur les dates des visites est portée à la connaissance du public au moyen de flyers déposés au Point Tourisme, ainsi que relayée sur les sites de la Mairie et bien sûr des Amis d'Allègre.
- Le lancement d'un parcours numérique à l'initiative de la municipalité complétera l'offre touristique.
- L'exposition "Boire et Manger du Moyen Âge à la Belle Epoque" et l'animation particulière qui suivait, concernant les saveurs à travers l'histoire sous forme de dégustation sur la terrasse de la cure, a rencontré un vif succès, grâce à ses concepteurs André Louppe et Thierry Cormier dont il faut saluer l'énorme investissement. L'inauguration s'est effectuée lors de la fête médiévale, tenant lieu d'exposé-conférence. L'exposition a été ouverte durant tout l'été dans les dépendances de l'ancienne cure.
- A noter également les interventions de ces derniers en milieu scolaire, consistant à sensibiliser les élèves à l'histoire et au patrimoine local, à l'occasion des animations de la semaine du goût.
- Les 8 blasons apposés sur les hôtels particuliers du centre bourg ont été restaurés par Pierre Helleputte avec l'aide de Thérèse Fouilly pour la peinture. Les 3 derniers seront posés à la fin de l'hiver.
- D'autres animations culturelles ont vu le jour ces dernières années, contribuant à donner un nouveau souffle à la vie de la cité, tel le Festival des Trois chaises. Il devrait à nouveau avoir lieu, nécessitant de la part de ses organisateurs un engagement important.

III. COMPTES 2018

Le trésorier, Jean Borie, présente les comptes de l'exercice qui se soldent par :

- des recettes de 1.591,28 € dont 800,00 € de cotisations
310,00 € de dons
440,00 € pour la souscription
- des dépenses de 137,18 €

et donc un excédent de 1.454,10 €, étant entendu :

- que la dépense liée à l'achat des livres de la bibliothèque d'Yves V (760,00 €) n'a pas été intégrée en 2018.
- que l'association dispose par ailleurs d'une trésorerie saine de 8.527,69 € au 31/12/2018.

A noter que les recettes et dépenses liées à l'exposition "Boire et manger, du Moyen-âge à la Belle Epoque", ne sont pas intégrées dans les comptes. Elles se sont traduites par un petit excédent qui sera utilisé pour la fabrication d'une protection en plexiglas de la maquette de l'Hôtel de Bar.

IV. VOTE DES RESOLUTIONS

1. L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport moral et du rapport d'activité, les approuve à l'unanimité tels qu'ils ont été présentés.
2. L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture de compte-rendu financier, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2018 les approuve à l'unanimité, tels qu'ils ont été présentés.

V. PROJETS 2019

- Les visites hebdomadaires reprendront dès le 4 juillet et se poursuivront jusqu'à mi-septembre. Et les journées du patrimoine seront aussi au programme de l'association.
- Le projet « Vierge de Ravel » continuera à être suivi et liaison avec la municipalité.
- Le projet de restauration des blasons situés sur les 7 hôtels particuliers de l'enceinte médiévale devrait se poursuivre.
- Lors de l'édition 2019 de la Fête Médiévale nous nous proposons de faire un exposé à la chapelle Notre Dame de l'Oratoire sur le thème des "Peurs au Moyen Age" un pendant à celui de 2017 portant sur "les Fêtes au Moyen Age".
- Les rues d'Allègre devraient accueillir cette année une animation inédite, sous forme de photos d'époque reproduites sur des bâches, placées au plus près des lieux où elles ont été prises. André et Thierry en partenariat avec la mairie seront mobilisés pour l'opération.
- Le Pays d'Art de d'Histoire de la Communauté d'Agglomération va installer, du 10 juillet au 30 septembre, 30 panneaux dans les environs de la Potence traitant de lieux emblématiques de la Haute-Loire.
Il y aura par ailleurs deux ballades contées dans le bourg, et une au Mont bar.
Il y aura également un couvige sur les pièces anciennes retrouvées au Mont Bar.

VI. BUDGET 2019

Il est prévu en équilibre avec 1.570 € de recettes et de dépenses.

VII. ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucun membre n'arrive en fin de mandat : les membres actuels ont été élus en 2017, sauf Thierry Dormier en 2018.

Trois candidatures sont enregistrées : Paule Borie, Marguerite Louppe et Nathalie Van Eyck

L'assemblée générale, conformément aux statuts, accepte à l'unanimité la nomination de Mesdames Paule Borie, Marguerite Louppe et Nathalie Van Eyck en qualité d'administrateur.

Plus personne ne sollicitant la parole, Michel Crohas déclare l'assemblée générale close et invite les participants au verre de l'amitié.

Le président
Michel Crohas